

2016

Sortir de la pauvreté : un impératif de société



MÉMOIRE
présenté dans le cadre de la consultation
publique sur la lutte contre la pauvreté et
l'exclusion sociale du Ministère du Travail, de
l'Emploi et de la Solidarité sociale

Comité de vie de quartier
(CVQ) du Vieux-Gatineau et
ses partenaires

29/01/2016

Mise en contexte du mémoire

En novembre 2015, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec procède au lancement d'une consultation publique en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale afin de travailler à l'élaboration d'un troisième plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale. Le Comité de vie de quartier (CVQ) du Vieux-Gatineau souhaite réagir en donnant son avis quant au revenu minimal.

A propos du CVQ

Le CVQ du Vieux-Gatineau, est une initiative de développement local qui vise à améliorer, à soutenir et à dynamiser un milieu particulièrement vulnérable.

Mission

Ses actions visent à améliorer la qualité de vie des résidents du quartier en favorisant les actions directes et les projets structurants. Le rapprochement avec les citoyens et les partenariats avec les acteurs du milieu a permis d'accroître la mobilisation citoyenne.

La structure du CVQ du Vieux-Gatineau favorise la création de comités et de sous-comités de travail permettant à des membres d'y participer pour ainsi prendre la forme d'une table de concertation locale.

Le CVQ du Vieux-Gatineau se compose de six comités :

- Comité pauvreté et exclusion;
- Comité vie communautaire et participation des citoyens/des organismes;
- Comité environnement urbain (Revitalisation urbaine intégrée);
- Comité emploi/éducation et formation;
- Comité intervention sociale concertée;
- Comité familles de l'Est;

Un survol du territoire d'intervention du CVQ

Le territoire dans lequel œuvre le CVQ est celui communément appelé Vieux-Gatineau. Il s'agit d'un secteur dévitalisé de la Ville de Gatineau. C'est un endroit où le vieillissement de la population se fait plus sentir avec moins de jeunes âgés entre 0 et 14 ans (15 % pour le secteur Notre-Dame et 24 % pour l'ensemble de la ville de Gatineau) et plus de 65 ans et plus que la moyenne gatinoise (22 % pour le secteur Notre-Dame et 12 % pour l'ensemble de la ville de Gatineau). On y trouve aussi beaucoup de personnes vivants seules (23 % pour le secteur Notre-Dame et 13 % pour l'ensemble de la ville de Gatineau). La population dans l'ensemble est moins scolarisée que la moyenne de la ville. La population est caractérisée par un très faible nombre de diplômés de niveau universitaire¹ (8 % pour le secteur Notre-Dame et 34 % pour l'ensemble de la ville de Gatineau) ainsi qu'un grand nombre de gens qui n'obtiennent pas le diplôme d'étude secondaire (36 % pour le secteur Notre-Dame et 13 % pour l'ensemble de la ville de Gatineau). (Gatineau, 2014) Enfin, le taux de prestataire de l'aide financière de dernier recours dans certaines zones y est très élevé (17,5 % pour le secteur Notre-Dame et 5,9 % pour l'ensemble de la ville de Gatineau en 2006). (Portrait des communautés de l'Outaouais, [s. d.]

Réflexion autour du seuil de revenu minimal

Le plan d'action de la prochaine stratégie s'articule autour de cinq orientations : 1. Prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale en favorisant le développement du potentiel des personnes. 2. Renforcer le filet de sécurité sociale et économique. 3. Favoriser l'accès à l'emploi et valoriser le travail. 4. Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société. 5. Assurer, à tous les niveaux, la constance et la cohérence des actions.

Dans l'orientation 2 « Renforcer le filet de sécurité social et économique », les pistes d'action sont les suivantes :

- Accès à un logement de qualité, à un coût raisonnable, pour les ménages à faible revenu.

¹ Inclus les certificats et diplômes de 1^{er}, 2^e et 3^e cycle.

- Accès aux soins et à la couverture des besoins de santé et de services sociaux pour les personnes à faible revenu.
- Sécurité alimentaire des personnes, au sein de leur communauté, et accès physique et économique à une saine alimentation pour les personnes en situation de pauvreté.
- Amélioration de la capacité financière des personnes à faible revenu à satisfaire leurs besoins essentiels tels que logement, alimentation, transport, frais permettant de pallier un handicap, etc.
- Prise en compte, dans l'offre de service gouvernementale, des réalités des groupes composant la population des personnes à faible revenu, y compris les travailleuses et travailleurs atypiques et indépendants.

Donc une approche très orienté sur l'accès à des services aux citoyens, mais peu sur le fait d'élever la sécurité financière des personnes vulnérables.

Rehausser les prestations d'aide sociales

La situation des personnes seules à faible revenu est particulièrement préoccupante. Elles étaient, en 2010 et selon la mesure du panier de consommation (MPC), environ quatre fois plus nombreuses à ne pas couvrir leurs besoins de base que les ménages comptant au moins deux personnes (27,1 % comparativement à 7,4 %). (Collectif, 2015)

Tous les ménages prestataires de l'aide sociale, en 2013, avaient un revenu après impôts et transferts bien en deçà des seuils de faible revenu, même celui de la MPC. Par exemple, les personnes seules à l'aide sociale ne disposaient que de 49 % du montant nécessaire pour couvrir leurs besoins de base, selon la MPC. (Collectif, 2015) Les couples sans enfant disposaient quant à eux de seulement 53 % du montant pour couvrir leurs besoins. (Collectif, 2015) Même si les familles avec enfants sont celles qui s'en tirent le mieux, elles doivent tout de même se débrouiller avec un revenu qui n'atteint pas 80 % du montant nécessaire à la couverture des besoins.

Même si elles avaient un revenu un peu plus élevé, les personnes seules ayant des contraintes sévères à l'emploi vivant de l'aide sociale se trouvaient dans une situation tout aussi préoccupante en 2013 : en effet, même si on leur reconnaissait l'incapacité de travailler, on leur versait un revenu insuffisant pour couvrir leurs besoins de base (71,1 % du montant de la MPC).

Dans le document de consultation, le gouvernement affirme que le pouvoir d'achat des prestataires d'aide sociale s'est amélioré. Les données de l'État de situation 2013 du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale (CEPE) ne reflètent en rien cette affirmation. En effet, elles montrent que la situation de plusieurs types de ménages à l'aide sociale s'est dégradée au cours des dernières années. Cette perte de pouvoir d'achat est dramatique pour des personnes à si faible revenu. Le tableau ci-dessous indique dans quelle mesure différents types de ménages recevant l'aide sociale arrivent à couvrir leurs besoins de base (en pourcentage d'atteinte de la MPC). (CEPE, 2014)

Tableau 1 :
Ménages recevant de l'aide financière de dernier recours entre 2004 et 2013 selon la mesure du panier de consommation (MPC)

Ménages recevant de l'aide financière de dernier recours (aide sociale)	2004	2013
Personnes seules ayant moins de 53 ans	53,7 %	49,0 %
Personnes seules avec contraintes sévères à l'emploi ayant moins de 53 ans	76,6 %	71,1 %
Couples avec un revenu et sans enfant	57,7 %	53,1 %
Familles monoparentales avec un enfant de 3 ans	78,8 %	79,8 %
Couples avec un revenu et deux enfants	76,1 %	75,8 %

En observant les données du Tableau 1, on remarque donc que les personnes vivant seules et les couples sans enfants ont vu leur pouvoir d'achat diminuer entre 2004 et 2013. Quant aux ménages avec enfants, leur situation est restée sensiblement la même. Dans le contexte actuel, c'est-à-dire avec la baisse de la valeur du dollar canadien ainsi que l'augmentation du prix des biens de consommations courants, nous appréhendons que la situation s'aggrave.

Sortir de la pauvreté

Étude de cas/témoignage venant du Carrefour de la Miséricorde sur le coût et les difficultés de sortir de l'aide sociale. (Phénomène des portes tournantes).

Hausser le salaire minimum

C'est connu, le travail est un important vecteur de sécurité économique et sociale. L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques, prône un salaire dit « viable ». « Il s'agit de permettre qu'un(e) salarié(e) à temps plein soit en mesure de gagner assez d'argent pour subvenir aux besoins de base de sa famille, tout en se donnant la possibilité d'accéder éventuellement à un meilleur revenu. » Pour une personne seule résidant au Québec, ce salaire viable correspondait, en 2015, à 24 067 \$ par année, ou à 15 \$ l'heure. (Collectif, 2015) Pour ces personnes, le niveau auquel devrait être fixé le salaire minimum devrait être basé davantage sur la possibilité de sortir de la pauvreté en travaillant 35 heures par semaine, plutôt que sur des indicateurs purement économiques, comme le ratio entre le salaire minimum et le salaire moyen, sur lesquels se base le gouvernement du Québec.

Cependant, malgré les augmentations des dernières années, le Québec se classait, en 2015, au 6e rang des provinces et territoires canadiens ayant le salaire minimum le plus bas. Le taux actuel du salaire minimum est fixé à 10,55 \$ l'heure.

Le portrait des personnes assistées sociales dresser par le collectif s'observe malheureusement trop facilement dans la collectivité qui compose le Vieux-Gatineau. Le CVQ et ses membres sont d'avis que des mesures doivent être prises afin de permettre à tous les individus d'avoir accès à un revenu suffisant pour couvrir leurs besoins de base. Des individus en manque de ressource pour subvenir à leurs besoins qui parviennent à peine à se maintenir la tête hors de l'eau n'arrivent pas à se concentrer à autre chose et améliorer de façon significative leur situation. D'ailleurs, les caractéristiques économiques telles qu'un revenu adéquat constitue l'un des déterminants sociaux de la santé selon le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Le CVQ souligne l'intention du gouvernement qui se soucie d'améliorer la capacité financière des personnes à faible revenu. Les actions entreprises devront néanmoins permettre d'assurer un revenu adéquat pour tous et chacun afin qu'ils puissent maintenir une qualité de vie qui ne risque pas de les entraîner sous le seuil de la pauvreté.

Un accès à des sociaux et abordables

« Le logement revêt une importance essentielle, fondamentale, nécessaire, au sens premier de tous ces termes, dans la satisfaction des besoins de base. Des conditions de logement inadéquates constituent une entrave majeure au bien-être des personnes qui les subissent. Elles peuvent compromettre l'état de santé physique et mentale, de même que toutes les autres sphères de la vie, telles que l'éducation et la sécurité, et induire de nombreuses formes d'exclusion ». (Collectif, 2015)

Le CEPE relève quant à lui que les ménages à faible revenu ont consacré en moyenne, entre 2007 et 2010, 60 % de leur revenu au loyer. Les personnes seules et à faible revenu y ont quant à elle consacré en moyenne 75 % de leur revenu. (CEPE, 2014)

Le prix des loyers a augmenté plus vite que le revenu des personnes. « L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) menée en 2011 par Statistique Canada permet de constater que le loyer médian était de 643 \$ par mois au Québec. Il s'agit d'une augmentation de près de 14 % par rapport à celui de 2006 qui était de 566 \$. (Collectif, 2015) Pour la **RMR de Gatineau** ce montant était de 731\$ en 2011 soit une augmentation de 14 % depuis 2006. (FRAPRU, 2014)

Quant au revenu médian des locataires, il était de 32 118 \$ par an, au moment de l'ENM en 2011. Cinq ans plus tôt, il était de 29 416 \$. (Collectif, 2015) Dans ce cas, la hausse a été à peine supérieure à 9 % ». Pour les prestataires d'aide sociale, dont le revenu n'a progressé que de 6 % sur la même période, la hausse des loyers est encore plus difficile à assumer. Pour la **RMR Gatineau** la situation est différente, un revenu médian 35 728 \$ avec augmentation de 11,2 %. (FRAPRU, 2014)

Certaines catégories de personnes sont plus susceptibles de subir les conséquences du manque de logements abordables. On parle ici des femmes, des personnes seules, des personnes immigrantes, des personnes âgées de plus de 75 ans, des jeunes ménages (15-24 ans), des populations autochtones, des personnes handicapées ou ayant des incapacités, et des personnes itinérantes. Or, plusieurs de ces catégories de personnes sont aussi celles qui sont le plus susceptibles d'être touchées par la pauvreté et l'exclusion. Tel que nous l'avons présenté plus haut, les résidents du territoire du CVQ se trouvent dans cette clientèle vulnérable dans une grande proportion.

La proportion des ménages qui consacrent 30 % ou plus du revenu total du ménage aux coûts d'habitation varie selon les **quartiers du CVQ** entre 17 % et 39 %. En comparaison, la moyenne gatinoise

est de 22 %. De plus, entre 8 % et 20 % de logements privés occupés selon les **quartiers du CVQ** nécessitent des réparations majeures. (Ville de Gatineau, 2014)

Tableau 2 :
 Nombre et pourcentage de personnes seules consacrant une trop forte part de leur revenu en loyer, 2011

Ville	Plus de 30 %		Plus de 50 %		Plus de 80 %	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Gatineau	9 850	49,9	5 355	27,1	2 850	14,4

Il devient donc important d’investir dans le logement social afin de permettre à la clientèle la plus démunie d’avoir accès à de bons logements en fonction de leur revenu. D’autant plus que le développement de nouveaux logements sociaux est aussi au ralenti depuis que le gouvernement fédéral s’est retiré du financement à long terme de nouveaux HLM. (Collectif, 2015) Outre le logement social, le logement abordable est tout aussi important comme solution aux personnes ayant plus de ressources, mais ayant tout de même des difficultés financières. Le soutien technique et financier pour le démarrage de projet tel que des coopératives d’habitation nous semble opportun. De plus, ce genre de projet contribue au développement d’un *empowerment* citoyen qui dynamise le quartier.

Recommandations

En regard de ce qui a été dit, nous formulons les recommandations suivantes.

Considérant :

- Que tous les ménages prestataires de l'aide sociale, en 2013, avaient un revenu après impôts et transferts bien en deçà des seuils de faible revenu (SFR)². Ce qui correspondrait à 24 067 \$ par année, ou à 15 \$ l'heure pour une personne seule résidant au Québec en 2015.
- Que pour plusieurs types de ménages bénéficiant de l'aide sociale, leur situation s'est dégradée au cours des dernières années malgré tout.
- Que pour un salarié à temps plein au salaire minimum il est impossible de gagner assez d'argent pour subvenir aux besoins de base.
- Que la hausse du prix des logements augmente plus rapidement que celle des salaires.
- Qu'un nombre important de ménage et de personnes vivants seule consacrent 30 % ou plus du revenu total aux coûts d'habitation.

Il est recommandé par le CVQ du Vieux-Gatineau et ses partenaires :

- De renforcer les initiatives gouvernementales de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociales;
- De reconnaître et soutenir les organismes communautaires dans leurs actions d'insertion sociale;
- D'augmenter l'offre de logements sociaux et abordables dans les communautés qui le nécessite;
- De hausser le salaire minimum de manière à rejoindre la définition de salaire « viable » selon l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques;
- De hausser les prestations de l'aide sociale afin de les ajuster minimalement au seuil de faible revenu (SFR).

² (INM) [s. d.]

Signataires

Bibliographie

Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale (CEPE), (2014). *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec — État de situation 2013*, Québec : l'auteur, 84 p.

Collectif pour un Québec sans pauvreté, (2015). *Pour CONSTRUIRE un QUÉBEC sans PAUVRETÉ - Quelques éléments d'analyse politique et extraits choisis publié dans le cadre de la consultation en vue du troisième plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Québec : l'auteur, 45 p.

Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), (2014). *DOSSIER NOIR : Logement et pauvreté, chiffres et témoignages*, Québec : l'auteur, 24 p.

Institut du Nouveau Monde (INM) [s. d.]. Trois mesures de faible revenu, Jodoin, M. Récupéré le 13 janvier 2016 de <http://inm.qc.ca/blog/trois-mesures-de-faible-revenu/>

Portrait des communautés de l'Outaouais [s. d.]. Tableau de bord - Communauté Notre-Dame. Récupéré le 13 janvier 2016 de http://www.latino.qc.ca/Communautes/pdf/tableaubord/tableau%20de%20bord_communaute%2091.pdf

Ville de Gatineau, (2014). *Profil démographique et socioéconomique - Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : Village urbain (4) Du Moulin et ses communautés*, Gatineau : l'auteur, 22 p.

Annexe 1 : Partenaires du CVQ

Association des gens d'affaires et professionnels du Vieux-Gatineau

Centre de pédiatrie sociale de Gatineau

La paroisse Sainte-Trinité- Dépannage alimentaire

Comité de solidarité sociale – Cuisines collectives

Amicale des personnes handicapées physique de l'Outaouais

CISSSO

CPE Alakazou

AdoJeune

École La Traversée

CPE La Ciboulette

Ville de Gatineau

Carrefour de la Miséricorde,

Centre de pédiatrie sociale de Gatineau

Greater Gatineau School – WQSB

Le Tremplin des lecteurs

La soupière de l'amitié

Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais

École des Belles-Rives

École des Cépages

École Carle

Relais des jeunes Gatinois,

Ville de Gatineau

Avenir d'enfants

Québec en forme

École des Trois-Saisons

CPE L'arche des Petits,